

## Fiche pratique n°2 – La diversification des activités d'un club

### LES POINTS CLES A RETENIR

#### 1 IDENTIFIER LES NOUVELLES PRATIQUES SPORTIVES

- A l'origine de la diversification de l'offre du club, il y a d'abord une prise de conscience interne sur le bénéfice potentiel de nouvelles activités.
- Les dirigeants détectent de nouvelles tendances en matière de pratique sportive (en s'appuyant notamment sur les informations et dispositifs de la FFR) et identifient les opportunités de développement.
- Il faut ensuite faire preuve d'ouverture pour modifier les habitudes du club et concevoir de nouveaux types d'activités (Rugby à 5, Rugby Santé).

#### 2 FAIRE COHABITER LES DIFFERENTES ACTIVITES

- La diversification des pratiques au sein d'un club ne signifie pas l'abandon des activités dites « traditionnelles ». Il n'est pas ainsi pas question d'arrêter les activités compétitives dans un club en cas de création de pratiques de sport-loisir.
- Il s'agit de faire cohabiter des attentes différentes, toutes légitimes, et des publics plus variés au sein d'un même club.



#### 3 PROFESSIONNALISER L'ENCADREMENT ET LES SERVICES

- La diversification des activités vers le sport-loisir et le sport-santé entraîne un développement des licenciés et un besoin en structuration du Club. Le recrutement de personnes formées et qualifiées est essentiel dans cette démarche et le club doit passer à une logique d'emploi salarié.
- La création d'un premier emploi et/ou d'emplois supplémentaires est d'autant plus indispensable que les licenciés ont de fortes attentes en ce qui concerne la qualité de l'encadrement dans le sport-loisir et le sport-santé.

#### 4 CREER UN NOUVEAU MODELE D'OFFRE DE SERVICES

- La création d'emplois dédiés aux missions d'encadrement entraîne l'évolution du modèle associatif du Club. Le projet de Club prend ici, alors tout son sens et permettra un suivi au plus près de la réalité.
- L'offre de services de qualité permet le développement du nombre de licenciés et leur fidélisation. Le fonctionnement du club, en s'appuyant sur les recettes liées aux nouvelles licence, peut « investir » dans l'amélioration de son encadrement et de ses prestations pour les pratiques sportives les plus populaires.